

LE PETIT JOURNAL DE BOURG DU BOST

Bulletin d'informations locales

VOEUX DU MAIRE

Dimanche 12 janvier - 11h
Salle des fêtes

N° 48 - Janvier 2014

Sommaire

Page 2. Le mot du Maire

Page 3. Informations Municipales

Page 7. Vie associative

Page 9. Informations pratiques.

Page 10. Histoire de vignes



Avec les rénovations de ces dernières années notre village a changé de visage.

Certains s'en réjouissent, d'autres ont la nostalgie des lieux de leur jeunesse. Cependant le coeur du village ne bat-il pas d'abord dans ses habitants avec leurs souvenirs bien sûr, mais aussi avec leurs projets d'avenir ?

Ce journal se veut le reflet de ces deux sensibilités, qui se rencontrent, débattent et construisent ensemble, pour faire de ce village un lieu de vie authentique.

Nous profitons de ce Petit Journal, chers amis et voisins, pour vous présenter nos voeux de bonheur les plus chaleureux pour 2014.

Le comité de rédaction

Le Mot du Maire



Une année 2013 qui est achevée, et qui aura été marquante pour la vie de notre commune.

Huit mois de travaux pour « accoucher » d'un bourg entièrement rénové et aujourd'hui sécurisé, même si une nouvelle réflexion doit être menée pour obliger le respect de la vitesse.

La réalisation de ces travaux, après l'assainissement, la nouvelle Mairie et l'éclairage public, nous permet, dans un contexte difficile, d'envisager l'avenir sereinement en ce qui concerne les gros investissements.

Les travaux préparatoires à la fusion des 4 communautés de communes : Ribéracois, Val de Dronne, Haut de Dronne et Verteillacois vont déboucher vers la création de la [Communauté de Communes Pays Ribéracois](#) le 1er janvier 2014, avec un périmètre de 46 communes.

Les travaux pour harmoniser les compétences sont difficiles, et le rôle du Maire dans ce domaine sera de veiller à ce que cette mutualisation permette des économies à terme, même si cette création ne sera pas favorable aux petites communes en terme de fiscalité.

Le début d'année sera marqué par le renouvellement du Conseil Municipal, les élections ayant lieu les 23 et 30 Mars 2014, et ceci n'étant pas une fin en soi, des projets sont engagés, car la vie de notre commune doit être résolument tournée vers l'avenir en s'appuyant sur le passé.

Je tiens à remercier toutes les associations, et à travers elles tous les bénévoles qui, par leur investissement personnel, permettent de conserver une vie au village douce et agréable.

Je vous donne rendez-vous le [dimanche 12 janvier](#) pour les traditionnels vœux du Maire, et en attendant ce moment si convivial, je vous souhaite à vous et à vos proches une très bonne année 2014.

Tierry DECIMA

Informations Municipales

Elections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 Quelques nouveautés à connaître

Pour les communes de moins de 1 000 habitants

Peuvent voter les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale.

Les candidats déclarés peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée.

Sont admises les listes qui comportent un nombre de candidats inférieur voire supérieur au nombre de postes à pourvoir.

Il est toujours possible de « panacher » en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote mais **ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature.**

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent cumulativement :

- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs.

Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Seuls peuvent se présenter au second tour ceux qui ont fait acte de candidature au premier tour sauf si dès le premier tour le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges à pourvoir. La déclaration de candidature préalable est toujours nécessaire.

Même au second tour, il n'est pas possible d'élire quelqu'un qui n'a pas déclaré sa candidature.

Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Contrairement aux communes de plus de 1 000 habitants, le bulletin de vote ne comporte pas la désignation des représentants de la commune au sein de la communauté de communes. La commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de postes à pourvoir.

Inauguration du 12 octobre 2013

Les travaux de rénovation du Bourg sont enfin terminés. Ils ont été financés par l'Etat, le Conseil Général et la Commune.

Lors de l'inauguration du 12 octobre Thierry Décima, maire de Bourg du Bost, a rappelé que c'est Claude Faguet et son équipe qui ont été à l'initiative de ce grand projet. Il a remercié tous les partenaires qui ont contribué à sa réussite ainsi que les habitants du Bourg qui ont subi patiemment les désagréments de tels travaux.

Monsieur Cazeau, Sénateur et Président du Conseil Général, a souligné la nécessité de prendre en compte la vie moderne, d'où la

nécessité d'enfouir les lignes électriques et de rénover le carrefour dangereux de Petit Bersac qui n'avait pas été refait depuis 30 ans.

Mme Langlade, député de la Dordogne, a, quant à elle, mis l'accent sur la sécurisation de la traversée du Bourg et son embellissement. En effet les enfants peuvent rejoindre maintenant le bus scolaire en toute sécurité et nous aurons à cœur de fleurir les petits espaces délimités.

Tous ont apprécié la collaboration efficace entre les différents intervenants : services administratifs, entreprises privées, élus.

Il y a longtemps !



Avant travaux



Après travaux



Pendant travaux



Avant travaux



Après travaux



Hommage pour le 11 novembre

*Et cette année encore le devoir de mémoire
Nous unit en ce lieu témoin bien dérisoire
De la mort de combien de tes enfants chère France
Dont certains venaient juste de quitter l'enfance.*

*Innocentes victimes de vils potentats
Faisant fi de la vie responsables du trépas.
D'innocentes victimes au terrestre séjour
N'ont vu que le printemps qui leur donna le jour.*

*Quatre vingt quinze années pour fêter la victoire
Mais le mot paix hélas n'est peut être qu'un
grimoire
Et quel Dieu malfaisant sous ses ailes funèbres
Couvre notre maison de deuils et de ténèbres.*

*France cher pays chasse les mauvais esprits
Réveille Dame la paix qui semble endormie
Tes enfants de tous temps se sont battus pour toi
Aujourd'hui levons haut notre cher Pavois...*

11-11-2013 Jean Le Gall



Comme toujours la cérémonie du 11 novembre fut un moment émouvant. Plus nombreux étaient les participants. On ne peut que s'en féliciter, car notre dette est grande envers tous ceux dont nous voulons honorer le souvenir.

L'entretien de l'Eglise

Désormais l'accès et la traversée de notre village méritent qu'on s'y attarde, c'est une belle réussite.

Notre Eglise aussi n'est pas en reste en ce qui concerne l'entretien et le renouveau. En effet, ce monument historique renommé pour sa coupole méritait bien le remplacement des tapis d'ornement du Grand Autel. C'est désormais chose faite grâce aux dons récoltés dans le tronc de l'entretien de l'Eglise et au travail désintéressé de deux hommes du village.

Un grand merci aussi aux dames qui, bénévolement, entretiennent et fleurissent chaque semaine notre belle Eglise qui, doit-on le rappeler nous accueille toujours en musique.

Nous invitons les nouvelles familles de Bourg du Bost, si elles ne l'ont déjà fait à venir admirer non seulement la crèche installée à l'extérieur à l'occasion de Noël mais aussi les fresques ancestrales de l'intérieur.

Mini tornade pour les experts, maxi peur pour les témoins

C'est une tornade de faible intensité (F1) qui a été subie par les habitants de Reminsignac et nos voisins de Leygonie et de la Bélaudie le 4 novembre vers 14h 30. Le phénomène qui a été vu par plusieurs témoins a été confirmé par une enquête de terrain menée par KERAUNOS, l'Observatoire Français des Tornades et Orages Violents.

Qu'est-ce qu'une tornade ?

C'est un tourbillon de vents violents qui se développe sous la base d'un nuage d'orage et se prolonge jusqu'à la surface de la terre. Une tornade se reconnaît facilement car le nuage forme souvent un entonnoir et sa base est composée des poussières et des débris qu'elle aspire.

En France des tornades de Force 0 (vents de 64 à 116 km/h) et de Force 1 (vents de 117 km/h à 180 km/h) se produisent chaque année. En zone rurale elles peuvent passer inaperçues. Les tornades avec des vents dépassant 180 km/h sont rares chez nous.

La « mini tornade » qui a traversé Reminsignac?

Celle qui s'est abattue dans notre région en novembre dernier a été classée F1, c'est à dire de faible intensité. Les vents ont soufflés de 135 à 175 km/h. Large de 50 m en moyenne, elle a parcouru 2,1km occasionnant des dégâts assez importants même si on n'a déploré aucune victime humaine ou parmi les animaux des fermes.

Ceux qui étaient sur les lieux au moment du passage de la tornade ont été stupéfaits par le spectacle. En effet, en quelques minutes les témoins du phénomène ont vu des arbres déracinés, des toitures dont les tuiles s'envolaient, des projections de tôles jusqu'à 300m de distance. Une habitante a vu une poutre atterrir dans son jardin comme un javelot géant. Il y a de quoi être impressionné.

Les sapeurs pompiers et Thierry Decima, Maire de Bourg du Bost, sont arrivés sur les lieux dès l'alerte donnée. La solidarité s'est rapidement organisée afin de sécuriser les bâtiments, bâcher quelques toitures, couper des arbres.



C'était une « mini-tornade ». Les habitants de Reminsignac ont une idée précise maintenant de ce que pourrait être une tornade qui soufflerait à plus de 180 km/h. Certains habitants du village se souviennent d'ailleurs avec effroi de cette tempête épouvantable de Force 2 qui avait, en décembre 1999, occasionné de sérieux dégâts dans le village.

VIE ASSOCIATIVE



TELETHON : 33 personnes ont participé à la randonnée et 563 euros ont été récoltés.

GOUTER DE NOEL : 90 personnes se sont déplacées cette année, dont 23 enfants et 16 personnes de plus de 70 ans. Tous ont apprécié le savoir faire du magicien qui a assuré l'animation cette année.



FOOT : Le club distribue actuellement un très joli calendrier avec les photos de nos équipes, ainsi que les dates de toutes les manifestations que le club organise. N'hésitez pas à vous le procurer.

Association Loisirs Sports Cultures de Bourg du Bost	<u>Président</u> : Jean Claude LEROY	21 avril : oeufs de pâques 18 mai : vide-grenier feu de la St Jean : 20 juin fête de la soupe : 10 août
Jessica pour l'espoir	<u>Président</u> : Denis BUISSON	
Club de foot Petit Bersac/Bourg du Bost	<u>Président</u> : Jérôme ESCAMILLA	22 mars : repas carnaval 21 avril : concours de belotte 8 juin : match filles/vétérans
Chasse	<u>Président</u> : Daniel NEAUD	20 avril : repas de chasse
Club des boulistes de Bourg du Bost	<u>Président</u> : José ANDRIEUX	

Frelons, guêpes, abeilles ...

Le printemps sera de retour dans trois mois et avec lui quelques insectes, dont certains sont franchement indésirables.

Nous pouvons nous en prémunir en installant quelques pièges à guêpes ou à frelons dès le mois de mars. Cependant, en cas de nid implanté important et mal placé, sous un toit ou dans un jardin proche des habitations, il est plus prudent de neutraliser la colonie en faisant appel à des spécialistes équipés. Nous vous en proposons deux.



Frelon asiatique

Pour se nourrir le frelon asiatique s'attaque essentiellement aux abeilles et constitue un réel danger.



Frelon européen

Le frelon européen se nourrit de mouches, de guêpes jouant un rôle dans la régulation de ces populations.



Guêpe

La guêpe est un insecte utile car elle se nourrit de moustiques et autres insectes nuisibles au potager.



Abeille

Arrêtons le massacre !

"Si l'abeille disparaît, l'humanité en a pour 4 ans."
Albert Einstein

Allo3D est une société basée à Ribérac qui s'est spécialisée dans la prestation de service en hygiène antiparasitaire. Elle peut traiter rongeurs, insectes volants ou rampants, volatils.

Cette société privilégie la récupération des essaims d'abeilles afin de les confier à des apiculteurs. Elle met tout en œuvre pour protéger en particulier l'**Apis Mellifera**.

L'**Apis Mellifera** est l'abeille à miel domestique européenne. Malheureusement cette abeille est menacée. Sa population a diminué de 50% à 90% selon les régions depuis une dizaine d'années. Même si les causes ne sont pas encore parfaitement établies les apiculteurs estiment que certains insecticides utilisés en agriculture intensive affaiblissent les abeilles qui ont de plus en plus de mal à lutter contre les maladies. La durée de vie des reines est passée notamment de 4 ans à 2 ans. D'autre part le frelon asiatique, en détruisant des colonies entières, constitue un prédateur redoutable.

INFORMATIONS DIVERSES

Bourg du Bost

Prochainement vous allez recevoir un courrier de la SAUR auquel il sera important de répondre dès réception. Cet avis vous proposera de prendre rendez vous avec un technicien qui installera un nouveau compteur et un détecteur de fuite d'eau. **CE SERVICE EST GRATUIT.**

Etat civil : deux habitantes anciennes du village nous ont quitté

Madame **Marie Thérèse Desgoulières** (née Dudignac à Allemans) "nous l'appelions Fernande", est décédée le 21 septembre 2013, elle était née le 21 septembre 1921. Madame **Fernande Monpion** (née Desgoulières) le 3 décembre 1919 à Bourg du Bost, est décédée le 2 janvier 2014. C'était la doyenne du village.

Mairie de Bourg du Bost :

- **Mardi matin de 9h à 13h**
- **Jeudi après midi de 14h à 18h 30**
- **Vendredi matin de 9h à 13h**

tel. 05 53 90 65 05

fax : 05 53 91 87 05

mairie24.bourgdubost@orange.fr

Pour tout
renseignement
concernant la location
de la salle des fêtes ou
de la plancha
s'adresser à :
**Melle SOULIER
Christelle**
Tel. 06 48 70 42 14

Des services pour personnes seules



Une approche associative de l'autonomie en Dordogne pour bénéficier du bonheur de vivre chez soi le plus longtemps possible.

Vous vivez seul(e), vous êtes parfois angoissé(e), vous savez que personne n'est à l'abri d'une chute ou d'un malaise...

L'Association Télé Assistance Solidarité (24) propose diverses solutions pour votre sécurité et rassurer vos proches. Tel. **05 53 53 54 54**

La commune de Bourg du Bost est toujours adhérente au service des repas et aide à domicile. Si vous êtes intéressé(e) contactez votre mairie ou le CCAS, tel : 05 53 90 28 40

Histoire de vignes

Les vignes du Ribéracois (surnommé au XIXème siècle « la Touraine du Périgord ») fournissaient un très bon cognac semble t-il, ainsi qu'un vin rouge apprécié des amateurs. Mais en 1880 les trois quarts des vignobles français disparurent du fait du phylloxéra, maladie de la vigne provoquée par une sorte de puceron.

S'ensuivit alors une crise démographique périgourdine qui s'expliquait en grande partie par la situation économique d'un département très rural, resté à l'écart de l'industrialisation moderne. Elle correspondait surtout vers 1900, à une période de dépression économique qui frappait tout le pays mais atteignait particulièrement la Dordogne car elle touchait un des fondements de son activité agricole, la vigne. Depuis, comme chacun le sait, seul le Bergeracois a reconstruit son vignoble.

Pourtant dans les années d'après guerre (vers 1950), les agriculteurs ont commencé à replanter des vignes mais cette fois principalement pour leur consommation personnelle. Il faut dire qu'à cette époque on n'imaginait pas un repas sans un (voir plusieurs) verre de vin rouge. Les anciens de Bourg du Bost se souviennent de toutes ces vignes qui entouraient le village : Derrière la Grange, sur le plateau des grandes Terres, à Reminsignac ... A cette époque, presque toutes les familles participaient à des vendanges bien arrosées.

Puis, les jeunes sont allés gagner leur vie à la ville car les petites exploitations agricoles ne nourrissaient plus toute une famille. Les vignes qui demandaient beaucoup de travail d'entretien ont peu à peu été arrachées. Il en reste cependant quelques unes qui continuent à donner un vin « qui se laisse boire » comme on dit.

Il reste à Bourg du Bost des traces de cette activité, en effet on peut voir de grandes cuves en ciment chez quelques habitants du village soucieux de préserver ce patrimoine. Si vous le souhaitez vous pouvez même demander à visiter celle de Jean Le Gall mais ... dans celle là il n'y a plus de vin.

